

# 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

## Rapport mensuel

### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement sur les marchés financiers actions internationales, pays émergents inclus.

### CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Actifs nets du fonds en EUR	687 950 128
Valeur liquidative en EUR	2985.97

### HISTORIQUE DE PERFORMANCES



Performances	Depuis le début du mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
29H Selection Monde	3.50%	24.22%	24.22%	15.68%	9.09%	5.29%
Indice de référence	3.21%	31.07%	31.07%	17.97%	10.65%	4.94%

Performances annuelles nettes	2021	2020	2019	2018	2017
29H Selection Monde	24.22%	1.28%	23.05%	-7.55%	7.92%
Indice de référence	31.07%	2.29%	22.47%	-5.71%	7.13%

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

### DONNÉES DE RISQUE

Volatilité	1 an	3 ans	5 ans
29H Selection Monde	10.16%	15.19%	12.84%
Indice de référence	11.45%	14.77%	12.44%

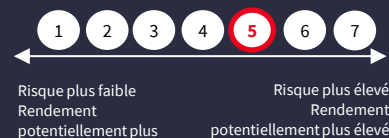
### COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés actions ont terminé l'année 2021 sur une note particulièrement positive avec une progression mensuelle de + 4% en moyenne sur les marchés développés. Le regain d'incertitude autour du variant Omicron et les propos restrictifs de Jerome Powell n'auront pas suffi à freiner les marchés. En milieu de mois la FED a clairement admis que l'inflation ne pouvait plus être qualifiée de « transitoire » et donc a laissé entendre qu'elle se devait de resserrer sa politique monétaire. A la suite de ces déclarations, les rendements des emprunts d'Etat se sont tendus. Une accélération du « tapering » malgré les incertitudes persistantes sur Omicron s'est avérée inévitable dans ces conditions. Le rapport sur l'emploi paru en début de mois et mettant en avant un ralentissement de la croissance de l'emploi n'a pas été suffisant pour dissuader la FED d'accélérer la réduction progressive de son programme d'achats. En milieu de mois, le marché a repris le chemin de la hausse au regard d'une moindre dangerosité du variant Omicron prenant le dessus sur Delta. L'indice VIX qui mesure la volatilité et la peur des marchés est redescendu à de bas niveaux. Courant décembre, le plafond de la dette des Etats-Unis a été relevé et approuvé par le Sénat et donc permettant d'éviter une situation de défaut de paiement. Ceci a donné un élan supplémentaire aux marchés. Dans ce contexte, le FCP 29H SELECTION MONDE a effectué quelques arbitrages en prenant des profits sur des secteurs divers, et sur des titres qui avaient atteint des valorisations élevées au regard de leur croissance long terme. En consommation discrétionnaire, Home Depot a été allégée ainsi que Mc Donald's et Colgate en consommation stable. Le cash résultant de ces ventes a été redéployé sur le Japon, très en retard boursièrement parlant parmi les pays développés, sur des titres tels que Hoya, Daikin Industries et Murata qui sont des leaders dans leur domaine respectif. Des positions en industrie et santé ont été renforcées sur des affaires telles qu'Atlas Copco ou encore Danaher qui sont résilientes dans leur domaine d'activité. La position de trésorerie du fonds s'est établie autour de 2.5% de l'actif en moyenne sur le mois. A fin décembre, le fonds 29 H SELECTION MONDE a affiché une hausse de 3.5 % supérieure à sa référence +3.2% et assortie d'une moindre volatilité que celle de son benchmark.

## DÉCEMBRE 2021

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0007050570	2 985.97
Part I	VL
FR0013294170	1 497.89

### Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



### Date de lancement du fonds

20 octobre 2000

### Forme juridique

Fonds Commun de placement de droit français

### Société de gestion

SG29 HAUSSMANN

### Nom du gérant

Clotilde JACOB-MATTERA

### Dépositaire / Conservateur

Société Générale S.A.

### Type d'investisseur

Tout investisseur

### Devise de référence

EUR

### Valorisation

Quotidienne

### Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

### Commission de souscription

2.00% max

### Commission de gestion

2.40% max TTC

### Commission de rachat

Néant

### Seuil d'accès

1 part

### Indice de référence

MSCI World (EUR)

### Éligibilité

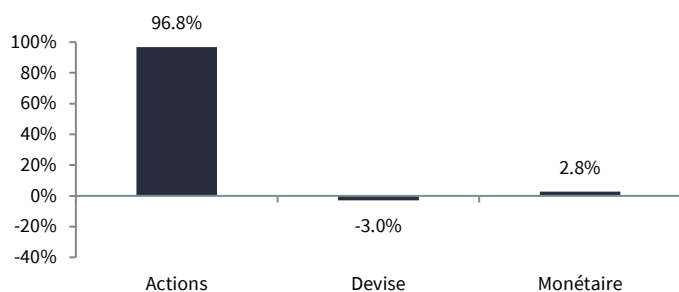
Assurance-vie

Compte Titres Ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : <http://www.sgfundolutions.com>

## Critères financiers

### COMPOSITION PAR CLASSES D'ACTIFS (%)

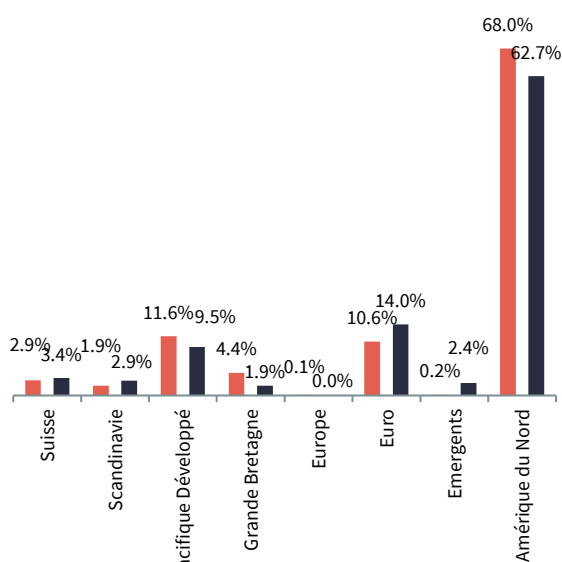


■ 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

### 10 PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

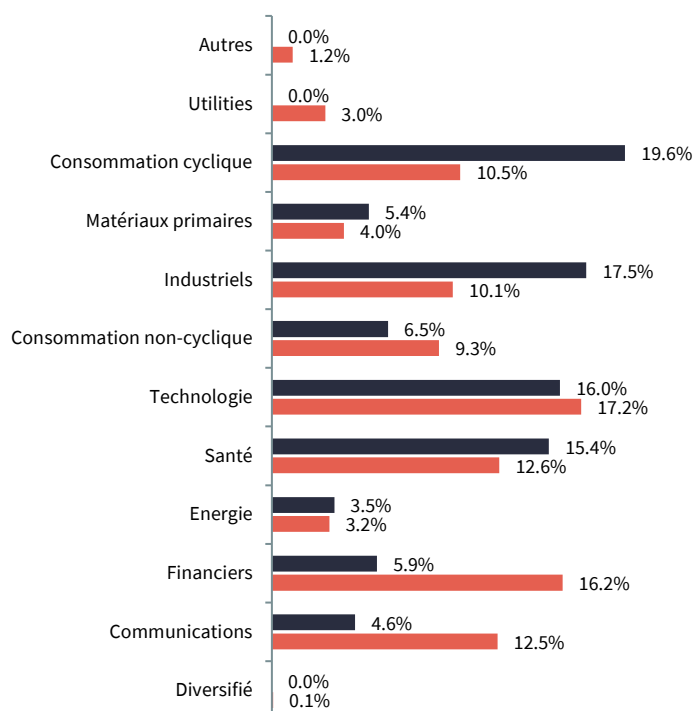
Nom	Poids
MICROSOFT CORP	5.16%
APPLE INC	4.54%
THERMO FISHER SCIE	3.41%
ALPHABET INC SHS C	2.96%
ATLAS COPCO AB	2.92%
AIR LIQUIDE	2.67%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2.64%
DANAHER CORP	2.52%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	2.51%
JP MORGAN CHASE & CO	2.43%

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS : 96.83 %



■ 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE ■ Indice de référence

### RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS TITRES EN DIRECT: 94.4 %



■ 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE ■ Indice de référence

Classification: GICS

## Critères extra-financiers

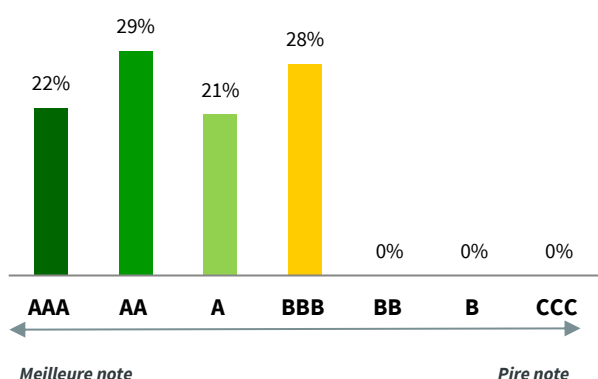
### INDICATEURS ESG

	Fonds	Indice de référence
<b>Score ESG</b>	7.2	6.4
<i>Couverture de la notation</i>	96.26%	99.04%
<b>Note ESG</b>	AA	A
<b>Empreinte carbone</b> (tonnes de CO2 / M€ de Chiffre d'affaires)	77.5	138.1
<i>Couverture de l'empreinte carbone</i>	96.26%	99.04%

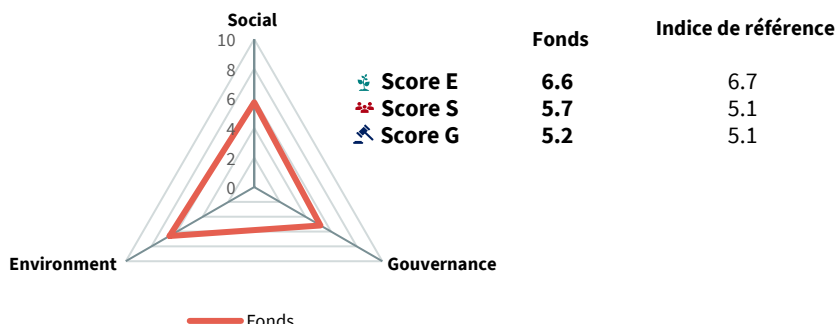


Une tonne de CO2 c'est 1 aller-retour Paris/New York pour une personne

### RÉPARTITION DES NOTES ESG DU FONDS



### SCORE ESG DÉTAILLÉ

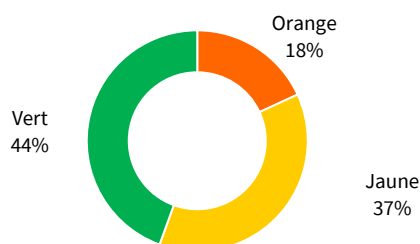


### SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs ayant plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0.00%
Défense et armement	0.00%
Divertissements pour adultes	0.00%
Tabac	0.00%
OGM	0.00%

### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



### LES 5 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	30%	2.51%
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	52%	0.99%
DASSAULT SYSTEMES SE	36%	1.06%
KUBOTA CORPORATION	34%	0.57%
NVIDIA CORPORATION	30%	1.13%

### INDICATEURS D'IMPACT

Environnemental	4%	<b>Revenus des solutions à impact durable</b> Indice : 3.9% 10,0% / 10,0%
Social	33%	<b>Femmes au Conseil d'Administration</b> Indice : 37.9% 9,6% / 9,7%

Gouvernance	80%	<b>Membres indépendants au Conseil d'Administration</b> Indice : 83.6% 9,6% / 9,7%
Droits humains	0%	<b>Controverses Droits Humains</b> Indice : 0.0% 9,6% / 9,7%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI.

# 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

## Glossaire

### INDICATEUR ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Note	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Score	0 - 1.4	1.4 - 2.9	2.9 - 4.3	4.3 - 5.7	5.7 - 7.1	7.1 - 8.6	8.6 - 10

### EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille.

## AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations continues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Avant toute souscription du produit visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du produit, disponible sur simple demande auprès de son conseiller et de SG 29 Haussmann et disponible, le cas échéant, sur le site de SG 29 Haussmann. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques au produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à souscrire à ce produit. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, il ne peut ni être communiqué à des tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de la société de gestion. SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008. De plus amples détails sont disponible sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>

### CONTROVERSES

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...). L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges récents et qui sont toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge** : indique au moins un litige très sévère.

### REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde. L'impact positif est calculé, comme une moyenne pondérée, sur les revenus générés dans les thématiques liés au changement climatique : Gestion de la pollution, immobilier durable, efficacité de l'Energie, énergies alternatives, eau et agriculture durable.

### COUVERTURE

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

### INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils